

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-51/SG/FIN accordant une subvention, de trente millions de francs Djibouti (80.000.000 F5.) à la Mission Catholique du T.F.A.L

n° 70-51/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
14 janvier 1970

Numéro JO
n° 2 du 24/01/1970

Date du numéro
24 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de trente millions de francs Djibouti (30.000.000 F.D.) est accordée à la Mission Catholique du Ferritoire Français des Afars et des Issas, représentée par Monseigneur Bernardin Hoffmann, à titre de contribution aux œuvres d'intérêt social. Cette somme sera mandatée en deux fractions, la première de vingt millions en janvier 1970, la seconde de dix millions francs Djibouti en avril 1970. La dépense susvisée est imputable au budget du Service local, chapitre 28, article 2, paragraphe 1, exercice 1970.